

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 35-272-1919 Promotion.

n° 35-272-1919

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 juin 1919

Numéro JO

n° 272 du 30/06/1919

Date du numéro

30 juin 1919

### TEXTE INTÉGRAL

Le sous patron de 1re classe Djama Chapelle, canotier du Gouvernement, est promu patron de 2me classe, pour compter du 1er juillet 1919. Les matelots de 2e classe dont les noms suivent, sont élevés à la 1re classe de leur grade pour compter du 1er juillet 1919 : Guedi Dohor, canotier du Gouvernement. Abdou Bellile, matelot du boutre « Tadjourah ». Osmar Chirona, matelot du boutre « Tadjourah ».